

INFO

BO-KAY



Nouvelle série N° 5 • Montreuil, le 14/04/2022

Éditorial

Info Bo Kay, journal de la CGT Finances Publiques pour la défense des intérêts et des droits des originaires vivant dans l'hexagone, a décidé de donner la parole aux syndicats ou sections syndicales, frères et sœurs local.e.s, sur la situation économique et sociale dans les départements d'Outre-Mer. Vous trouverez ainsi les premières contributions émanant de la Réunion et de la Guyane.

Info Bo Kay porte également à votre connaissance la motion de la commission exécutive nationale de la CGT Finances Publiques en soutien aux luttes des travailleur.se.s des Antilles.

Bonne lecture !

I - Contribution de la CGTR Finances publiques-Janvier 2022

La Réunion, l'île « intense » ... dans tous les sens du terme !!!



➡ 80 % de sa superficie classée au patrimoine mondial de l'UNESCO, des paysages à couper le souffle, un climat tropical, de nombreuses activités de plein air, une cuisine métissée, colorée, épicée, tellement riche en saveurs...quelle magnifique carte postale.

➡ 860 000 habitants, 165 000 chômeurs (dont 60 % de moins de 25 ans), 115 000 foyers bénéficiaires du RSA, 40 % de la population sous le seuil de pauvreté, 300 000 bénéficiaires de la CMU, 166 000 bénéficiaires de minimas sociaux, l'illettrisme représentant pour finir 12 % de la population (plus de 60 000 personnes) ...

Vous avez dit « paradis » ???

La crise sanitaire a aujourd'hui aggravé la situation économique et sociale de l'île, déjà fragilisée par la crise du BTP, persistante depuis 2009.

Des milliers de ménages sont confrontés à des situations financières catastrophiques.

Cette population en détresse a plus que jamais besoin d'un service public de qualité, de proximité, capable de lui apporter tout le soutien nécessaire pour affronter les difficultés, notamment sur le plan fiscal.

Les services de la DGFIP à la Réunion sont loin d'être à la hauteur des attentes et des besoins de la population :

1 Agent DGFIP pour 600 habitants en métropole.

1 Agent DGFIP pour 1000 habitants à la Réunion.





Notre Département est clairement sous-doté en termes d'emploi et de structures.

Ce sous-effectif chronique à la Réunion est insupportable, les services sont exsangues, les agents souffrent.

Les collègues en métropole attendent leur mutation sur le département, en ayant des perspectives de plus en plus éloignées causant des situations familiales et financières difficiles. On ne gère pas un éloignement familial de 10000 km comme sur le sol métropolitain !

18 emplois encore supprimés cette année dans notre direction, c'est la mort annoncée, programmée du service public fiscal et foncier à la Réunion !!!

Le constat aujourd'hui est simple :

Sur fond de réforme de la fonction publique, du nouveau réseau de proximité (NRP) ou de généralisation des paiements de proximité si prégnant à la Réunion, nous assistons à un véritable désengagement de la direction vis-à-vis du service public, imposant une dématérialisation et une mise en place du zéro cash à une population déjà très vulnérable.

Le but ultime de ces réformes restant une suppression massive des emplois à la DGFIP dans les mois et les années à venir, la CGTR Finances publiques s'oppose et s'opposera toujours à leur mise en place sur notre département comme au niveau national.

Le NRP est un recul sans précédent du service public fiscal et foncier, le NRP est un des nombreux outils de casse de notre administration.

Ainsi, la situation du SPF est déjà très dégradée avec un retard de traitement des dossiers de plus d'un an et demi sur le département impactant en particulier les centres des impôts fonciers et les SIP Recouvrement.

On ne parle pas de la fermeture de la Caisse des dépôts et consignation et surtout pas de la fermeture du Centre régional des Pensions, pas moins de 30 000 pensionnés concernés qui devront gérer leurs difficultés et leurs spécificités domiennes avec un service centralisé en métropole, toujours à 10000 km, sans compter le décalage horaire !

La Crise COVID : la CGTR finances publiques n'a cessé de dénoncer la mauvaise gestion de la crise COVID par la direction, qui s'est contentée, comme sur tout le reste, d'appliquer stricto-sensu les directives nationales sans aucune réflexion ni adaptation à la situation locale. D'ailleurs, le constat est tristement le même au niveau de la Préfecture.

La CGTR, favorable à la vaccination, s'est néanmoins opposée, dès leur mise en place, au Pass sanitaire et vaccinal, car ils mettent en danger le droit du travail et les conquêtes sociales.

Ce sont deux instruments politiques (et absolument pas sanitaires) qui donnent aux employeurs publics et privés un pouvoir inacceptable sur les salariés :

Suspension du contrat de travail, de la rémunération au licenciement sans indemnités, en passant par les atteintes à la vie privée et à la relégation de la médecine du travail ... la CGTR-finances publiques reste et restera vigilante quant à leur application dans notre direction.

Le Télétravail : sans jouer les Cassandre, la CGTR Finances publiques a encore eu raison d'être très réservée sur ce sujet !

La période agitée de la saison cyclonique a ainsi mis en lumière le vrai visage de ce que peut devenir le télétravail dans notre administration.

Malgré les fermetures de nos bâtiments administratifs aux usagers et **aux agents**, prononcée par le préfet et le DRFIP aux lendemains des passages de 2 cyclones en 15 jours, notre administration a quasiment imposé le recours au télétravail pour les personnes équipées, tant pis pour ceux dont le toit menace de s'envoler ou s'est envolé !.., autorisation d'absence pour les autres ... Comment diviser pour mieux régner ! Bonjour l'ambiance dans les services !!

Voici donc le « e-fonctionnaire », joignable 24/24, corvéable à merci, isolé à son domicile et complètement désocialisé.

Économie d'échelle, de surface de bureau, de frais induits, quelle aubaine pour l'administration !

Le télétravail doit être librement choisi, toujours sur la base du volontariat ! l'aurait-on déjà oublié ?

Non au télétravail imposé, même au prétexte d'une urgence sanitaire ou météorologique !!!

Le télétravail est un droit pour l'agent, devant systématiquement relever d'un choix personnel, libre et éclairé... Nous ferons tout pour qu'il le reste !!!

En résumé, le recto de la carte postale, il fait bon vivre sous le soleil et les paysages de La Réunion

Le verso de la carte postale de la Réunion, un environnement fragile auquel il convient de faire attention tant d'un point de vue social qu'économique !



II - Contribution de l'Union des Travailleurs Guyanais UTG-CGT Finances Publiques

Cayenne, le 17/03/2022

COMPRENDRE LA CRISE GUYANAISE DE MARS/AVRIL 2017

Le mouvement social a débuté le 20/03/2017 par le blocage du rond-point Carapa à Kourou. Ce blocage a eu pour conséquence immédiate de bloquer la fusée.

Mais avant le début de ce mouvement populaire, pacifique et responsable, la situation du pays Guyane est extrêmement difficile.

Les raisons de cette crise Guyanaise sont nombreuses :

Tout d'abord une insécurité chronique (braquages, vol à main armée, meurtres) qui empêche les citoyens de vivre et travailler normalement. Les entreprises sont également touchées par cette insécurité. Les gens n'osent plus sortir et sont barricadés chez eux.

Ensuite un état de sous-développement permanent avec un retard de 50 ans car il manque les infrastructures basiques tels que les écoles, les collèges, les lycées, la construction de routes, d'hôpitaux à Saint-Georges de l'Oyapock et à Maripasoula.

L'éducation, car la formation des jeunes est primordiale pour éviter le chômage. Il atteint 22% en Guyane mais culmine à 45% pour les jeunes de moins de 25 ans. De plus la population augmente à grande vitesse 3,5% par an. Le plus fort taux de natalité de toute la France. Par exemple, 3 000 naissances par an sont recensées à l'hôpital de Saint-Laurent de Maroni.

S'agissant des étudiants, ils sont obligés de partir à 8 000 kilomètres pour continuer des études car il manque des filières sur le territoire. A ce moment-là, ils sont déracinés et surtout ne reviennent plus au pays. Ils n'ont plus confiance en leur propre pays.

Les services publics ne sont pas au niveau de compétence par manque de moyens. Ils sont en sous effectifs chroniques. L'utilisateur attend des heures avant d'être reçu, que ce soit aux Finances Publiques, à la Poste ou à la CAF.

Sur le plan économique, une absence chronique d'investissements fait que le pays Guyane est sous équipé en logements, en zones d'activités économiques, en développement d'activités endogènes comme les ressources minières notamment l'or qui est pillé par les orpailleurs clandestins, la pêche, ressource halieutique pillée par les pêcheurs des pays voisins, le bio-piratage des ressources de la forêt comme les plantes médicinales. Certains laboratoires déposent des brevets sur des plantes médicinales Guyanaises sans notre consentement.

Il s'agit d'un pillage organisé de toute la richesse du pays.

Le foncier fait partie du domaine de l'État. 90% du foncier de son domaine privé appartient à l'État.

S'agissant de l'agriculture, il convient de la développer mais la difficulté d'obtenir du foncier et l'absence d'aménagement des parcelles de terres rendent l'installation des jeunes agriculteurs très compliquée.

Il existe également une forte immigration mal contrôlée. Celle-ci développe une incompréhension et une xénophobie dans un pays qui a toujours connu l'immigration.

C'est toute cette situation complexe et diverse qui a déclenché une telle mobilisation, de toute la population. Notamment Le 28 mars 2017, deux marches d'une ampleur historique ont réuni des milliers de Guyanais dans les rues de Cayenne et de Saint-Laurent-du-Maroni.

Ce mouvement social inédit s'est soldé par la signature des accords de Guyane du 21/04/2017, publiés au journal officiel de la république française.

Il convient de rappeler certains points positifs de ce mouvement : création d'une cité judiciaire, création de la SAFER pour mieux gérer les terres agricoles, attribution de 400 000 ha pour les peuples autochtones, cession gratuite de 250 000 ha pour les collectivités locales, projet CHU de Cayenne, attribution de financements pour les écoles, collèges et lycées, Doublement de la RN1 etc.

1) Kourou abrite une importante base spatiale



III - MOTION de SOUTIEN de la CGT Finances Publiques contre la répression en Guadeloupe pour l'annulation de toutes les sanctions et le règlement des problèmes locaux

Tout au long de la crise qu'a traversée la Guadeloupe, de trop nombreux camarades de toutes les organisations syndicales ont été inquiétés, convoqués et condamnés.

Ces sanctions sont inacceptables. Elles ne sont que le signe d'attaques contre les salariés, les privés d'emplois et les retraités. Mais plus globalement, c'est l'ensemble de la population qui est victime d'une répression sans précédent.

L'année 2022 s'ouvre sous une répression multiformes.

Les organisations syndicales sont prises à partie.

Les organisations politiques sont inquiétées.

Leurs dirigeants, leurs militants et toute la population qui luttent pour que le sort de tous s'améliore sont la cible de cette répression sans limite.

L'hiver est déjà marqué par des poursuites judiciaires continues.

Elles doivent se poursuivre tout au long du printemps et de l'été pour de trop nombreux camarades, militants et dirigeants ; chronologiquement les camarades Lunion, Thicot après Willy Traffond, ainsi que Gaby Clavier, Séverin Foule, Elie Domota, Kengy Rosan, Didier Dyvrande et Georges Petit-Phare.

Combien encore ?

Quand cela cessera-t-il ?

La CGT Finances Publique se joint à la CGTG et apporte son soutien à tous les militants et adhérents attaqués par la répression étatique.

Elle apporte également tout son soutien pour régler tous les problèmes qui demeurent, notamment :

- ➔ Le règlement des coupures d'eau potable ;
- ➔ L'ouverture des négociations dans les branches professionnelles ;
- ➔ L'augmentation des salaires, des minima sociaux et des pensions de retraite ;
- ➔ La lutte contre la précarité et le travail dissimulé ;
- ➔ L'empoisonnement au Chlordécone ;
- ➔ La pollution par les sargasses ;
- ➔ La vie chère et l'augmentation déjà insupportable des produits de première nécessité ;
- ➔ La collecte des ordures ;
- ➔ L'organisation des transports.

La CGT Finances Publiques se battra et restera aux côtés de ceux qui luttent jusqu'à la satisfaction des revendications.

LA CGT ESSENTIELLE DONNONS LUI DE LA VOIX Du 1^{er} au 8 décembre 2022 élections professionnelles

**Vos correspondants
pour toutes
questions que vous
pouvez être amené
à vous poser :**

ANNEROSE Jessica (**ENFIP**) : 06 12 93 22 81
BEGUE Géraldine (**95**) : 06 20 10 74 79
CADET Stéphanie (**974**) : +262 692 29 06 05
CHENILCO Bertin (**971**) : +590 690 34 34 19
CINQ Véronique (**976**) : 06 29 67 10 37
CONSTANT Frédéric (**75**) : 06 09 70 44 29
DUBOIS Laurent (**972**) : +596 696 84 38 68
DULYS Nelly (**93**) : 06 21 78 86 15

GOFFIN Alexandre (**92**) : 06 22 15 19 15
GUSTAVE Charles Henri (**ENFIP**) : +596 90 94 02 59
HORATIUS Maxime (**973**) : +594 6 94 20 70 14
PINARD Géraldine (**93**) : 06 61 89 32 70
SELVA Philippe (**75**) : 06 82 36 42 46
THIMODENT Gérard (**93**) : 06 83 44 80 67
THIRION Nicolas (**Centrale**) : 06 58 55 15 68
VERGISON Luc (**972**) : 06 32 91 73 30

